

Commune de Marcilhac-sur -Célé 46160

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, vendredi 17 juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Marcilhac-sur-Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de M.MIGNAT Jean-Paul, Maire

Date de la convocation : 14 juin 2022

Présents:

Véronique JOURDAN, Sandra ZOGRAPHS, Jean-François BLUM, Eric LAVILLE, Laurent LE MOING, Jean-Paul MIGNAT, Basile ROUSSEAUX, Michel NADAL

Absents excusés: Carine LE LOUREC (procuration à Sandra ZOGRAPHS)  
Michel DELPECH(procuration à Jean-Paul MIGNAT)  
Henri-Paul LIEURADE (procuration à Eric LAVILLE).

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 20 mai 2022

L'adjudant CUROU est venu présenter le Plan Communal de Sauvegarde ( PCS)

En attendant une réunion publique pour prévenir des risques incendie sur la commune il nous est demandé de présenter rapidement la liste des représentants de quartier, le moyen de les joindre d'établir la liste des moyens matériels disponibles ;

Les agriculteurs devront être listés pour être prévenu en cas de sinistre.

Il est demandé à l'ensemble du Conseil Municipal de réorganiser les bureaux et leur représentants, d'y référencer les moyens de les joindre .

L'adjudant CUROU nous recommande de nous procurer et de remplir rapidement sur le site du SDIS la trame vierge du PCS.

### **Droit de préemption:**

J-F BLUM nous présente un projet de préemption (carte) dans le cadre du RNU ( Règlement National d'Urbanisme) sur la commune de Marcilhac-sur Célé en milieu urbain.

Il nous informe que la Communauté de Commune Le Grand Figeac est désignée pour préempter pour la commune et que celle-ci est en charge de valider le projet de préemption proposé.

J-P MIGNAT propose d'ajouter au projet de préemption une ancienne zone située à Monteils.

Il demande au conseil Municipal de participer à un vote de principe de ce projet de préemption, qui sera transmis prochainement à la Communauté de Commune du Grand Figeac.

Le conseil accepte à l'unanimité.

1 abstention.

### **Achat du terrain:**

Concernant l'acquisition du terrain de Mr et Mme PRUVEAU, J-P MIGNAT nous informe qu'une signature est possible à partir du 24 Juin.

Le terrain de Mr ET Mme LOGE est proposé à un prix de 5000€ . l'achat du terrain est prévu sous un mois.

La question est posée sur la consultation des Domaines.

Il est évoqué que des frais supplémentaires seront à considérer : des dépenses sont à prévoir pour le retrait des souches présentes sur le terrain.

Le conseil à l'unanimité donne son accord.

1 abstention.

J-P MIGNAT fera une demande auprès des assurances de la Commune pour savoir si le terrain pourra être assuré par la responsabilité civile et l'inclure dans l'assurance actuelle.

Il est souhaité d'attendre la réponse de la compagnie d'assurance avant de procéder au balisage du passage piétonnier.

Les membres du Conseil Municipal s'interrogent sur la nature et les éléments de balisage à envisager pour marquer cet accès, des pistes de réflexion conduisent à une signalétique de panneau indicateurs.

### **Camping:**

Les propriétaires du Camping de Marcilhac-sur Célé avaient autorisé l'installation d'une compagnie d'éclaireur provenant de Limoge pour la période du 7 juillet 2022 au 28 juillet 2022.

Ces derniers ont préféré prononcer un refus il y a peu pour divers raisons d'utilisation du terrain.

La commune propose de mettre à leur disposition 2 parcelles situés sur les rives opposées du Célé.

Les membres du Conseil Municipal s'interrogent sur les frais qui pourraient être engagés pour leur installation, ainsi que sur l'impacte environnemental de leur présence.

J-P MIGNAT précise que ses derniers s'engagent au paiement de l'eau et de l'électricité, et qu'ils se déplacent avec leur équipement sanitaire, espace cuisine et hébergement.

Parallèlement sur la période du 7 au 28 juillet une troupe d'Éclaireur et de Scouts de France et d'Europe risquent de venir s'installer au village, face au risque de débordement et d'une présence humaine trop importante un avis défavorable à leur présence est prononcé par le Conseil Municipal.

Une expérience passée et les comportements inappropriés de ses derniers conduisent le Conseil Municipal à leur signifier un refus d'installation sur la Commune.

J-P MIGNAT évoque la difficulté et la nécessité de rentrer en contact avec ses derniers pour leur exprimer rapidement notre désaccord.

### **Aire Naturelle:**

Une réflexion est portée sur la possibilité de créer une aire naturelle pour permettre l'accueil des vacanciers en l'absence d'activité du terrain de camping.

Il paraît nécessaire de connaître l'encadrement législatif et d'évaluer quels équipements sont indispensables à la création d'une aire naturelle.

### **Analyses des boues du célé:**

J-F BLUM et B ROUSSEAU expriment une inquiétude quand à la qualité et les éléments contenus dans les boues du Célé. Une demande faite auprès du Syded les invitent à prendre contact avec le syndicat Rivière Célé . Une analyse est possible pour un montant de 1000€ HT tout en sachant que les boues analysées pourraient, en fonction du résultat obtenu, et en cas de présence d'éléments potentiellement dangereux, conduire à l'obligation d'évacuations de celles-ci .

La question est posée de savoir qui se chargera de cette opération en cas de résultats négatif.

L'évacuation des boues pourraient être du ressort du syndicat rivière Célé.

La question se pose également en ce qui concerne l'information qui devra être faite au public au sujet du contenu de ses boues.

Le conseil vote pour la demande de l'analyse des boues à l'unanimité.

1 abstention

### **Taxes foncières:**

Après inspection du service du Cadastre, un courrier a été envoyé par le service des impôts aux habitants ayant fait l'objet de modification et de rectifications du montant de leur taxes foncière.

Un certain nombre d'habitants de la commune s'est interrogé sur cette modification de leur taxe foncière.

**Coordonnateur du recensement:**

la secrétaire de mairie accepte de s'en charger.

**École numérique:**

B ROUSSEAU indique que des logiciels sont à renouveler pour un montant de 70€.

il est demandé que le montant soit porté au budget.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

**Question diverses:**

Les Batiments-de-France demandent à ce que la dépense des travaux de toiture de l'Abbaye atteignent 5000€ pour permettre l'obtention d'une subvention de la Darc.

Une fuite importante de la toiture entraîne la dégradation des murs de l'Abbaye.

Un devis de 1180 € Ht est proposé pour effectuer les reparations.

Le montant des dépenses n'étant pas suffisant pour demander une subvention, l'intervention de Mr DOURNES couvreur, sera choisie.

Un problème de surpopulation des chats au lieu dit Mas de Corniau demande à être pris en considération.

J-P MIGNAT nous fait part de l'obtention pour la commune d'une première étoile au guide vert Michelin.

M NADAL nous informe qu'un clip vidéo va être tourné sur la commune les jeudi et vendredi 7 et 8 juillet. Un concert est prévu en soirée

Il est souhaité une prise en charge des repas et l'hébergement des auteurs.

J-P MIGNAT nous indique qu'une visite de Quercy énergie à la maison du Prieuré a eu lieu pour l'estimation des subventions pouvant être obtenues en fonction des projets de logements potentiellement réalisables.

Le recours au service de la SAUE est recommandé.

S ZOGRAPHOS s'interroge sur la vente de la maison de Mr DEGENIES pour savoir si il pouvait être possible de faire deux lots, et d'envisager dans l'un deux une location.

Le propriétaire à fait savoir qu'il ne souhaitait pas séparer l'ensemble.

S ZOGRAPHOS demande si une borne de recharge électrique pour voiture pourrait être installé sur la commune.

Une demande à déjà été faite à plusieurs reprises au Syndicat d'électricité afin de connaître un éventuel déblocage de subventions.

S ZOGRAPHOS souhaite connaître le coût et la possibilité d'une formation de secourisme.

S ZOGRAPHOS souhaite que la clef de l'abbaye soit laissée à la mairie en fin de semaine

La mise à disposition des clefs pose problème.

Un cadenas à code sera acheté pour y remédier.

S ZOGRAPHOS demande si une subvention pouvait être envisagée pour participer à l'exposition en cours salle capitulaire.

Le matériel lumineux de cet espace est à remettre en état.

J-F BLUM demande à ce que soit porté au prochain conseil une réunion pour envisager des projets des biens sans maître.

Fin de la séance 23heures08.